

Rendons plutôt grâce au ciel d'avoir parmi nous des anges qui s'occupent pour nous du service des pauvres, indispensable pour tous, du soin de recueillir nos malades, nos infirmes, nos malheureux, nos aliénés.

Comment se fait-il que dans nos années de crise, comme celles que nous venons de traverser, et pendant nos rudes hivers, il ne se soit pas rencontré sur la route des femmes mourant de faim, et dans la mansarde des enfants expirant de froid.

Les communautés religieuses ne publient pas leurs œuvres. Une seule a été dernièrement obligée de le faire dans un procès fameux qu'on lui a intenté à propos même de ses œuvres. Eh ! bien, je constate par le *factum* de l'hon. M. Trudel résumant preuve au dossier de cette cause, que les Sœurs de la Providence accomplissent par année des œuvres gratuites pour au-delà de \$170,000.

Ainsi, en 1877, les Sœurs de la Providence ont fait la classe à 3,257 enfants pauvres, en dehors de ceux qu'elles logent.

Elles ont logé, nourri, vêtu, instruit 553 orphelins.

Elles ont donné durant l'année 30,385 repas gratuits aux pauvres du dehors.

Elles ont fait faire, par les médecins de leur dispensaire, 927 visites gratuites.

Elles ont nourri, logé, vêtu, soigné et pansé 213 vieillards, infirmes et malades.

Elles ont rempli gratuitement, à leur dispensaire, 25,547 prescriptions données par les médecins de cette ville et que les porteurs étaient trop pauvres pour aller acheter aux pharmacies.

A part les 700 et quelques aliénés pour lesquels le gouvernement payait, elles logeaient, vêtissaient, nourrissaient et gardaient gratuitement vingt-deux aliénés.

Elles logeaient, nourrissaient, vêtissaient et instruisaient 176 sourdes-muettes. Sur ce nombre, trois seules payaient leurs dépenses.

Elles ont durant cette année reçu, nourri et soigné, à leur hôpital, 418 malades.

Elles ont donné leurs soins aux malades pauvres de l'extérieur durant 3,000 nuits.

Elles ont fait, en outre, dans l'année, 42,845 visites aux malades indigents de l'extérieur.

Voilà pour une communauté.

On serait émerveillé aux statistiques charitables qui nous seraient faites de toutes les communautés religieuses.

Au besoin de la prière répondent les Sœurs du Précieux Sang et du Carmel, ces victimes de l'amour s'immolant sans cesse sur l'autel du sacrifice. Et de tous les cloîtres et de toutes communautés ne sort-il pas ce parfum embaumé de la prière qui éloigne de notre sol les malheurs accumulés sur nos têtes.

Et pour satisfaire au devoir de l'enseignement, n'avons-nous pas nos séminaires, nos collèges, nos communautés enseignantes, qui prennent nos enfants de nos mains et nous les rendent tels que jamais nous n'aurions pu les former. N'avons-nous pas nos humbles frères de la Doctrine chrétienne qui s'occupent des enfants du peuple, et qui font jaillir de cette source intarissable des citoyens vertueux et initiés aux connaissances propres à leur métier et à leur industrie.

Avouons-le, Messieurs, ces femmes et ces hommes que l'ignorance a taxés d'être inutiles, rendent plus service à leur pays que tous les faiseurs de système qui s'éloignent de la politique prêchée par le Christ, et dont la base est de s'aimer les uns les autres.

Disons à la louange de nos hommes publics, de tous les partis, qu'ils ont compris les bienfaits que rendent à leur pays ces servantes de Dieu et ces serviteurs du Christ. Aussi ont-ils, autant que les ressources du pays le leur permettaient, aidé des deniers de la Province nos institutions d'enseignement et de charité.

Mais n'avons-nous pas dans le monde ces associations de femmes charitables qui s'ingénient pour secourir la misère, et qui continuent les belles traditions des premiers temps de la colonie, célèbre par son esprit de charité.

Pour nous, gens du monde, à qui le soin des affaires ne laisse pas le temps même de prier souvent, acceptons avec reconnaissance l'occasion qui nous est donnée de nous associer à ces âmes généreuses en secondant leurs efforts.

A nous aussi est imposée cette union, qui est nécessaire à l'harmonie de la société et à l'avancement de notre patrie. Cessons nos divisions, et que la charité soit le terrain commun où nous nous rallierons pour marcher vers l'avenir, à l'ombre du drapeau national, qui portera pour devise : "L'union fait la force."

### Revue des intérêts catholiques.

FRANCE.—La Révolution marche, et ce n'est pas le général Farre, le nouveau ministre de la guerre qui l'arrêtera. Ce singulier réorganisateur d'armée n'a pas trouvé de mesure plus efficace à proposer à la chambre que..... la suppression des aumôniers militaires. Naturellement la chambre n'a pu refuser son assentiment à ce ministre de son cœur. Desormais, les Prussiens n'ont qu'à bien se tenir : la réorganisation a fait un pas immense..... en arrière !

Le *Constitutionnel* consacre à la question des aumôniers un excellent article où nous lisons :

Ces aumôniers enseignent-ils par hasard le dédain de de la patrie, l'indifférence pour la patrie, l'aversion pour le dévouement aux autres, l'horreur du sacrifice au bien et à la gloire de la France ? Qu'on ose donc dire alors que ce sont là des préjugés cléricaux ?

Les gens de Patay récitaient, avant de se coucher le soir, — quand il se couchaient — des *Pater* et des *Ave*. Étaient ils moins braves et moins Français que les mobiles que M. Farre, dans le Nord, n'a pas conduits à la victoire ?

Si M. Farre avait à choisir un jour de combat, entre des catholiques et des libre-penseurs, lesquels préférerait-il ? Nous le lui demandons carrément.

Un catholique croyant et pratiquant n'a rien à craindre de la mort. Il sait qu'au cas où il a rempli son devoir, une récompense lui est réservée, au-delà même de la tombe. Cela lui donne l'assurance de tout braver.

En supposant que ce ne fût qu'un préjugé, les politiques devraient employer toute leur énergie et toute leur éloquence à nourrir et à fomentier un préjugé aussi géné-